

Association Bancs Publics
12 rue du 8 mai 1945
34200 SETE
bancspublicssete@gmail.com

Sète le 1^{er} juin 2022

à Mesdames et Messieurs les élus-es
des communes de Sète Agglopôle-
Méditerranée

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous informer de l'inquiétude de nombreux habitants de Sète et de ses environs à propos d'un projet porté par la SPLBT, (Société Publique du Bassin de Thau), dépendant de notre agglomération. Il s'agit du projet de construction d'un parking souterrain de 300 places à Sète, sous la Place Aristide Briand, dite l'Esplanade.

Attirer en pleine ville un flux de voitures va à l'encontre de tous les objectifs fixés par l'État, la Région, le Département et précisés par le SCOT (Schéma d'organisation territoriale) et le PDU (Plan de déplacements urbains) adoptés par notre Agglomération, Sète Agglopôle Méditerranée. Ils affirment qu'il est essentiel de réduire drastiquement l'impact de la voiture dans nos villes et de favoriser le développement des modes de mobilité douce sur notre territoire. Créer un aspirateur à voiture au cœur de la ville centre de notre territoire est contraire à ces objectifs :c'est augmenter la pollution sonore et de l'air et accroître l'embouteillage récurrent des ponts, des quais et des accès à Sète.

Un permis de construire ce parking a été déposé par la SPLBT le 11 août 2021. Une déclaration préalable de travaux a été déposée le 17 janvier et un permis de démolir le 7 février dernier. A ce jour aucune de ces demandes n'a été autorisée

L'ensemble des travaux prévus nécessiterait le retrait des installations existantes : aire de jeux pour enfants, bancs publics, manège, toilettes publiques, fontaine, buvettes de restauration rapide, six terrasses de café-restaurants et un kiosque à musique construit en 1892 ainsi que le retrait d'une cinquantaine de tilleuls argentés âgés de 16 ans, faisant partie d'un alignement remarquable protégé par la Loi (art L350-3 du Code de l'Environnement). Ces arbres apportent un ombrage vital en été et un poumon d'oxygène dans le cœur de la ville centre de notre territoire.

L'ensemble du projet implique au moins 3 ans de travaux : plus de 40 000 m³ de terrain à dégager en camion pendant plusieurs mois, suivis d'un ballet incessant de bétonnières, rendant la vie et la circulation en ville et sur le territoire très difficiles pour ses habitants, ses enfants, ses visiteurs.

On peut dire que techniquement, tout est possible, mais à quels coûts et avec quels risques ? Sous la place, des ruissellements continus circulent permettant aux grands arbres, depuis la première plantation en 1841 d'alignements remarquables, de pousser naturellement. Ce système de ruisseaux souterrains, descendant de résurgences existantes au Mont Saint Clair vers ce qui était la lagune, est un écosystème fragile qui ne peut être dissocié de l'écosystème plus large de l'étang de Thau. On sait aujourd'hui que le réchauffement climatique va perturber sérieusement les équilibres actuels, avec de fortes poussées caniculaires et la montée du niveau de la mer et de l'étang. Artificialiser le sous sol dans un tel lieu clé présente un vrai risque pour tout le territoire.

De plus, la reconstruction de cette place ne pourra jamais recréer l'espace vital ainsi détruit. Il est facile de dire qu'il sera possible de replanter des arbres au dessus du toit d'un grand parking, avec un système sophistiqué d'irrigation et de nutrition artificielles permanentes, et de reconstruire le kiosque Franke dont la fragilité de l'architecture métallique est avérée. Ce sont des promesses faites pour rassurer. Sans garantie évidemment.

Pour terminer cette lettre, Madame, Monsieur, sachez que le coût de cette construction serait exorbitant. Les estimations minimales sont de l'ordre de 14 millions d'€, non compris la construction du tunnel de sortie du parking avec la démolition de la Place Jules Moch à côté de la Médiathèque F. Mitterrand. Ces coûts seraient à la charge de la ville de Sète pour les travaux de surface, mais à la charge de la SPLBT pour le parking, sur la base d'emprunts contractés et garantis par la ville et par Sète Agglopol Méditerranée, donc par les contribuables du territoire.

D'autres solutions existent, bien moins onéreuses et allant dans le sens de l'histoire pour améliorer le cadre de vie et de déplacements et contribuer à lutter contre le changement climatique, tout en respectant ce lieu patrimonial central.

Les aménagements urbains contemporains de nombreuses villes en France, en Europe et dans le Monde en témoignent. Pensons à ce que diraient nos enfants et petits enfants de nos erreurs graves, quand un autre possible est à portée de main.

Le conseil d'administration de Bancs Publics